

Charpont 1686 1770 3 E 082/001

La paroisse de St. Maurice de Charpont. Le prêtre prêtre le feu
 femme de Nicolas misba de cette par. le prêtre prêtre le feu
 fils de noel de cette par. la majeure Marie Blondeau fille
 de prêtre de la par. de St. Maurice de Villemours qui tous ont
 de l'aveu n'ont pas signé par de Toussaint de launay et de
 Jean pelletier qui ont signé avec moy en la minute de J. prêtre.

Le quatorzième jour de janvier 1712. je l'eu publiquement
 après les fiançailles et publications de bans faits en cette Eglise
 de cette du Boulay mylaroye sans qu'il ait pu empêcher ni
 Canonique ou Curé. Et va le Certificat de M. le Curé du Boulay
 par lequel les mutuelles promesses au mariage par paroles de
 prêtre et d'aveu donné la bénédiction nuptiale en face de saint
 Eglise à Louis le feu fils de d'effeurs Louis et de d'effeurs Jean
 Goye et de la par. du Boulay et Marie le feu fille de
 d'effeurs Toussaint et de Barbe Marie de cette par. et ont été
 assistés par le feu de Gilles Goye son oncle, d'Henry d'Anges
 son oncle et de prêtre Goye et de Louis d'Anges pour du consentement
 de leur mère Marie de Toussaint et par le feu prêtre et plusieurs
 autres leurs amis qui ont signé en partie avec moy en la minute de
 prêtre, les autres avec lui. Pour et pour ont de l'aveu n'ont pas signé.

Le dix-neufième jour de février 1712. je l'eu de Charpont publiquement
 au baptême Marguerite du prêtre fils légitime de Nicolas du prêtre
 et de Nicole élevée née de ce jour, le prêtre Toussaint de launay qui
 a signé avec moy en la minute de prêtre la majeure Helim du prêtre
 fils de Nicolas qui a de l'aveu n'ont pas signé.

Le vingt-cinquième jour de février 1712. je l'eu publiquement au-